

III.III Décisions prises en matière de mesures d'application

Les champs marqués d'un * doivent être remplis avant que le formulaire puisse être soumis au niveau suivant.

III.III Décisions prises en matière de mesures d'application au cours de la période de référence

Veuillez préciser le nombre de parties prenantes qui ont été considérées par l'autorité compétente comme ne respectant pas leurs obligations au titre du règlement Bois.

* 1 Opérateurs, bois issu du marché intérieur :

0

* 2 Opérateurs, bois importé :

11

* 3 Opérateurs, bois d'origine inconnue :

0

* 4 Commerçants :

0

* 5 Organismes de contrôle :

0

6 Si vous n'avez pas utilisé de système de déclaration à l'acte pour soumettre les décisions d'application prises au cours de la période de référence, veuillez utiliser le modèle Excel ci-dessous pour en rendre compte et charger ce fichier à la place.

La taille maximale des fichiers est de 5 MB.

Seuls les fichiers de type xls, xlsx, ods sont autorisés.

8e1279a3-a9c3-4170-8884-02ae49c6262b/2021_BE_Enforcement_Excel.xlsx

7 Modèle Excel :

[EUTR III III Enforcement action decisions taken EN.xlsx](#)

* 8 Des plaintes/recours ont-ils été déposés contre des décisions d'application ?

Oui Non

* 14 Des procédures judiciaires relatives à des décisions d'application du règlement Bois ont-elles été entamées pendant la période de référence ?

Oui Non

17 remarques :

Contact

ENV-DECLARE@ec.europa.eu